

Ce texte est protégé par les droits d'auteur.

En conséquence avant son exploitation vous devez obtenir l'autorisation de l'auteur soit directement auprès de lui, soit auprès de l'organisme qui gère ses droits (la SACD par exemple pour la France).

Pour les textes des auteurs membres de la SACD, la SACD peut faire interdire la représentation le soir même si l'autorisation de jouer n'a pas été obtenue par la troupe.

Le réseau national des représentants de la SACD (et leurs homologues à l'étranger) veille au respect des droits des auteurs et vérifie que les autorisations ont été obtenues, même a posteriori.

Lors de sa représentation la structure de représentation (théâtre, MJC, festival...) doit s'acquitter des droits d'auteur et la troupe doit produire le justificatif d'autorisation de jouer. Le non respect de ces règles entraîne des sanctions (financières entre autres) pour la troupe et pour la structure de représentation.

Ceci n'est pas une recommandation, mais une obligation, y compris pour les troupes amateurs.

Merci de respecter les droits des auteurs afin que les troupes et le public puissent toujours profiter de nouveaux textes.

Le procès de Molière
Pièce pour enfants de Marie Antonini
Durée 30mn

10 rôles

Décor: quelques chaises , tabourets...

Fanny

C'est quand même pas normal! Un tel auteur connu et rien pour nous!

Marine

Tu as raison, c'est révoltant!

Jules

Ce qui est étonnant, c'est que depuis tout ce temps, aucun enfant n'ait réagi!

Éva

C'est vrai...vous vous rendez compte depuis les années 1600 et des brouettes!

Samuel

Il doit bien y avoir d'autres enfants qui se sont révoltés!

Léonora

Oui y'a pas que nous qui râtons...

Marine

inadmissible! Réagissons!

Tous s'énervent et parlent en même temps!

Apolline

Stop! Stop! Ça ne sert à rien de s'énerver! Silence!

Timothée

Apolline a raison! Il faut réagir, mais dans le calme!

Éva

J'ai une idée! Intentons un procès!

Tous parlent comme une rumeur

Léonora

Ouais...Vous croyez que c'est une bonne idée?

Fanny

Mais oui!! C'est fantastique comme idée!

Imane

Vous êtes marrants! Un procès contre Molière! Mais il ne sera même pas là!

Jules

On s'en fiche, là ou pas là, on condamne, et hop!

Samuel

Et pas de pitié, je vous prie!

Apolline

Ça ne se fait pas n'importe comment un procès! Attends, il me faut du papier et un crayon...(vers Éva) Tiens, tu m'en passes un?

Éva (*lui donne du papier et un crayon*)

Tout d'abord: Instaurons un tribunal!

Fanny

Non, tout d'abord, formulons l'accusation, c'est idiot de faire un procès si on ne sait pas ce qu'on lui reproche!

Timothée, Imane et Marine

On l'accuse! C'est tout!

Léonora

J'accuse Molière de...de...(regardant les autres) euh...de quoi déjà?

Éva (*se dressant*)

Nous, tribunal des enfants, assignons Monsieur Molière...

Apolline

à comparaître dès maintenant, afin de répondre au chef d'inculpation suivant:

Léonora

Pourquoi ...

Imane

n'avez vous pas

Marine

écrit de pièce

Tous

Pour les enfants?

Samuel

Moi, je la sens pas trop bien cette idée de procès...On ne sait même pas comment ça se passe...je veux dire en vrai...

Timothée

Ben, il y a le tribunal correctionnel...pour les petits délits...le vol, les coups de poing...

Jules

Hé mais Molière, il a pas mis de coup de poing! Il ne peut pas aller en correctionnelle...alors, il va aller en cour d'assises... ça va faire mal les amis!

Fanny

mais pas du tout! Tu n'y es absolument pas Jules, la cour d'assise, c'est pour les crimes, il n'a pas

commis de crime que je sache?

Jules

heu...non...évidemment, ce n'est pas un crime d'oublier d'écrire des pièces pour nous, les enfants!
Alors...;quel tribunal?

Éva

Eh, bien, celui que nous décidons...Ce tribunal spécial que nous allons installer maintenant, ce sera celui là...Peu importe que ce soit correctionnel ou assise ou pénal ou je ne sais quoi! Il s'agit de notre tribunal à nous...D'accord?

Apolline

Je suis complètement d'accord avec toi, nous allons ici appliquer notre propre loi...Nul besoin de référence d'adulte!

Léonora (*qui chahute avec Imane*)

Non mais arrête de me tirer les cheveux! Tu ne vois pas que tu me fais mal?

Imane

Mais non, je voulais juste te recoiffer! T'es pénible toi!

Marine O

Chut! On parle sérieusement, taisez-vous les petites!

Les enfants parlent tous en même temps, Musique pendant ce temps ils commencent à installer tables et chaises, ils s'installent.

Éva (*tape sur la table devant elle*):

Silence! Je déclare ouvert le procès de Monsieur Molière, dont le chef d'inculpation est:
Pourquoi, Monsieur Molière, n'avez vous jamais écrit de pièces pour les enfants?

Marine D (*s'adressant à tous*)

Membres du tribunal, nous avons le regret de vous annoncer que ce procès se fera en l'absence de l'accusé (*il y a des bruits de portes qui s'ouvrent et se ferment à l'arrière*)

Apolline

Que se passe t-il? Quel est ce brouhaha? Chut! (*plus fort*)Silence!

Éva (*tapant sur la table*)

Oui! Silence s'il vous plait! Jules, va voir quel est l'origine de ce brouhaha!

Jules (*se lève et sort*)

J'y vais, sinon le procès va mal se passer!

Dans un grand silence, entre Molière (Mathieu) suivi de Jules qui a l'ai étonné...tous les enfants se regardent.

Mathieu

Le bon jour...que, qu'est-ce que ce chahut? Pourquoi suis-je ici?

Éva (*se gratte la gorge*)

Eh bien, euh...nous...c'est à dire... (*elle regarde dans tous les sens*)

Jules (*se remettant assis*)
Vous êtes à votre procès!

Marine
Vous êtes ici au tribunal monsieur Molière...

Samuel
Et c'est vous l'accusé!

Mathieu Molière
Accusé? Mais accusé de quoi, grand dieu? Qu'ai-je fais de répréhensible?

Apolline
Vous avez écrit de nombreuses pièces de théâtre...environ 33...

Molière
Oui, et aussi des fantaisies lyriques, lorsque Lully était encore mon ami!
Et certaines de ces pièces étaient de véritables pamphlets...

Imane et Léonora
C'est quoi un pamphlet?

Éva (*expliquant aux petites*)
C'est une œuvre qui critique la société ou quelqu'un... (*puis regardant Molière*)
Mais venons en au fait...En fait, nous vous accusons de ne rien avoir écrit pour les enfants!

Apolline
Mais enfin, les enfants adorent faire du théâtre,

Samuel
ils aiment jouer des personnages...

Marine
Donner la réplique, comme les grands!

Éva (*coupant la parole*)
Stop! Silence vous autres! Nous avons ouvert le procès et ça part dans tous les sens!
Commençons par le début, veuillez nous donner vos: Nom prénom, age et qualité, s'il vous plait!

Molière
Je m'appelle Jean Baptiste Poquelin, dit Molière...je suis écrivain, auteur de pièces de théâtre, et j'ai... (*affolé, il regarde dans tous les sens et dit*) J'ai vu un calendrier en entrant, je...je ne sais pas mon âge, je suis mort en 1673 et j'avais 51 ans...

Jules
Donc, vous avez 339 ans!

Léonora
Eh oui, Monsieur, nous sommes en 2012! Faites le calcul!

Imane

Oh! 339 ans! Ben dis donc!
Léonora
Comme c'est vieux! C'est super vieux!

Apolline
Défendez vous monsieur Poquelin, pourquoi aucune histoire que les enfants pourraient jouer?

Marine
Ils faisaient quoi les enfants comme activités, à votre époque?

Molière
Mais ils n'avaient pas d'activités, nous ne pratiquions que l'activité de l'esprit...qui était réservée aux personnes instruites!!

Timothée
Bon d'accord, et en rentrant de l'école le mercredi, ils faisaient quoi les enfants?

Fanny
C'est vrai, à quoi jouaient ils?

Samuel (*riant*)
Ils jouaient à la console!! hé hé, aux jeux vidéo! Fallait tirer sur des calèches!! (*il rit*)

Molière
Je ne comprends pas mot de ce dont vous m'entretenez... Je ne sais pourquoi je suis céans parmi vous...

Éva
Donc, pour résumer, de votre temps ,les enfants ne jouaient pas ?

Molière
Si...ils jouaient...Ils couraient après les chiens errants, ils taillaient quelques morceaux de bois pour faire des totons...Les fillettes se fabriquaient des poupées en chiffons...

Timothée (*l'interrompant*)
Je ne sais pas ce que c'est un toton!

Jules
C'est une toupie...ou un pantin en bois... un vieux truc quoi!

Apolline
Et quoi d'autres? Allaient ils à l'école au moins?

Molière
Eh bien, non pas vraiment, l'instruction ne ressemblait pas à celle que vous avez...Et l'école était réservée aux riches... Beaucoup d'enfants travaillaient...

Imane, Timothée et Marine
Ils travaillaient?

Molière
Malheureusement oui, beaucoup d'enfants travaillaient, aux champs, aux corvées chez les artisans...Ils aidaient leur parents qui ne pouvaient pas les nourrir...

Un grand silence, les enfants se regardent...

Léonora

Et à quel âge aidaient-ils leurs parents?

Molière

Eh bien dès que...dès qu'ils avaient suffisamment de force...

Apolline

c'est à dire?

Molière

7 ou 8 ans, mais j'en ai connu qui ont travaillé dès leur 4 ans! Si, si... (*il baisse la tête*)

Marine

à 4 ans! Mais ce sont des bébés! Ce n'est pas possible!

Léonora

À 4 ans...Moi je suis entrée à la maternelle à 4 ans (*Molière la regarde étonné*) C'est l'école! À quatre ans, je suis entrée à l'école des petits!

Molière

Vous ne pouvez pas vous imaginer ce qu'était la vie en ce temps là...Il y avait beaucoup de pauvres gens...

Éva (*se grattant la gorge*)

Bon, nous nous égarons...

Apolline

Oui, on s'éloigne du sujet! Vous nous avez dit que vous aviez eu des enfants?

Molière

Oui...deux garçons qui n'ont pas vécu longtemps... et une fille...

Fanny

elle a appris à lire? Parce que si les enfants ne savaient pas lire, ça ne servait à rien de leur écrire des pièces!

Silence...Ils se regardent tous devant l'évidente vérité...

Éva et Apolline

Ah, ben oui, ça c'est évident!

Molière

J'avais appris à lire à Esprit Madeleine! Armande et moi étions fiers, elle apprenait vite!

Marine

C'est qui Esprit Madeleine?

Apolline

Sa fille!

Jules

C'était qui Armande?

Samuel
Ben, sa femme banane!

Imane
Donc, si je comprends bien, les enfants ne savaient pas tous écrire...

Léonora
Oui, et ils travaillaient comme les adultes!

Molière
C'est cela, oui... Je suis si désolé, les enfants...je suis coupable, oui!

Éva
Eh bien, c'est à dire que... Nous comprenons un peu mieux à présent...Notre monde à nous est si différent!

Apolline
A quoi cela aurait servi toutes ces histoires pour enfants?

Fanny
Ben à nous tiens pardi! Nous on sait lire, écrire, on pourrait jouer Molière...Il va nous falloir attendre d'être plus grand pour jouer « le malade imaginaire » ou « l'école des femmes »!

Éva
Monsieur Poquelin, nous sommes désolés de vous avoir dérangé...Si nous avions su cela...

Apolline
Mais nous sommes ravis d'avoir fait votre connaissance!

Marine
Et d'avoir appris tout cela sur les enfants de 1630!

Samuel
Ben oui, Marine, tu devrais travailler aux champs depuis au moins 4 années et moi un peu plus!

Léonora
Brrr quelle horreur!!

Éva
Monsieur Jean Baptiste Poquelin, dit Molière nous vous innocentons! Nous avons la preuve de votre bonne foi!

Molière
Je vous remercie! Je m'en retourne d'où je viens ! Au revoir les enfants du XXI ième siècle! (*il sort*)

Tous
Au revoir Monsieur Molière!

Éva
La séance est levée, le tribunal ferme ses portes!